

Flamanville

Bulletin Municipal n°13



Des travaux au Sémaphore

p.14



Sport

p.22



Commerces

p.16

Sommaire

Zoom sur...	p.4-5
L'équipement numérique des collégiens	p.6-7
Rénovation énergétique	p.8-9
Le schéma directeur de mobilité active	p.10-11
Une étude pour la préservation de l'église	p.12-13
Des travaux au Sémaphore	p.14-15
De nouveaux commerces	p.16-19
Un Flamanvillais bénévole aux Jeux paralympiques	p.20-21
Wild Trail Flamanville	p.22-23
L'Agenda	p.24-27
Nouveauté à la bibliothèque	p.28

POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ

 www.flamanville.fr

 La Newsletter

 Commune de Flamanville

 Château de Flamanville



Édito du Maire

2025, l'année du cinquantenaire

Décembre 1974, le 20 précisément, les conseillers municipaux étaient convoqués. A l'ordre du jour, une délibération très singulière, une délibération historique : décider de l'accueil d'une centrale nucléaire sur la commune. Le vote fut favorable. C'était l'enclenchement d'une profonde transformation à venir pour notre territoire. L'année 75 fut particulièrement agitée. Avec en point d'orgue, ce **référendum** pour lequel la population fut invitée à se prononcer. Elle confirma, le 6 avril, la décision des élus prise quelques mois plus tôt.

C'était il y a 50 ans. De 1975 à 2025, que de chemin parcouru. Que de transformations. Quelle profonde mutation.

Cet anniversaire ne peut pas passer inaperçu. Nous aurons l'occasion tout au long de cette nouvelle année de revenir sur cette épopée qui, gardons le bien à l'esprit, si elle a apporté une prospérité indéniable, s'est faite au prix d'un sacrifice irréversible : le renoncement à tout jamais d'un pan de nos belles falaises granitiques.

Cette année anniversaire sera aussi une année charnière. La montée en puissance de ce 3ème réacteur, cet EPR auquel le nom de Flamanville est indéfiniment associé, prolongera pour une période à venir équivalente, l'**histoire flamanvillaise** avec cette activité de production d'énergie.

Nous aurons plaisir à nous retrouver, à nous raconter et nous rappeler nos parcours au travers de cette évolution atypique et exceptionnelle.

Dans cette attente, au nom de mon Conseil Municipal, je vous présente **mes meilleurs vœux** pour cette nouvelle année.

A très bientôt.

Votre Maire,

Franck Brisset



Carte postale : Vue aérienne de Diélette (années 70)



La cérémonie de commémoration du 11 novembre

Le lundi 11 novembre, Monsieur le Maire, entouré des élus et des anciens combattants, a prononcé un discours en hommage aux soldats morts pour la France durant la Première Guerre mondiale. Un dépôt de gerbe a ensuite eu lieu au pied du monument aux Morts.

Sur proposition de la municipalité, des élèves de 3ème du **collège Lucien Goubert**, accompagnées de leur professeure d'Histoire-Géographie, sont venues participer à cette cérémonie de commémoration. Les collégiennes avaient préparé un discours retraçant les grandes étapes de la Première Guerre mondiale, avant de conclure par un hommage aux disparus de Flamanville dont les noms sont gravés sur le monument.

L'engagement de ces jeunes a permis de lier les générations et de perpétuer le devoir de mémoire.



La collecte annuelle de la Banque alimentaire de la Manche

Chaque année, la Banque Alimentaire de la Manche organise une collecte de produits alimentaires dans les grandes surfaces de la région. Ces denrées sont ensuite redistribuées aux personnes en difficulté dans l'ensemble des points relais de la Manche, y compris à Flamanville.

Le CCAS a fait appel à la solidarité de chacun. Élus et bénévoles de Flamanville ont participé à cette action essentielle. Grâce à la mobilisation et à la générosité des habitants, de nombreux produits de première nécessité ont pu être collectés. Ces contributions permettront d'apporter un soutien concret à ceux qui en ont le plus besoin.

Un grand merci à toutes les personnes impliquées dans cette action !



L'équipement numérique des collégiens

Le conseil municipal avait projeté d'équiper tous les élèves, à leur entrée au collège de Flamanville, d'une **tablette numérique** pour les aider et les accompagner dans leur parcours scolaire. Ce projet visait une double perspective. D'une part la volonté de réduire la fracture numérique entre les foyers, pour lesquels l'outil numérique représente un investissement lourd dans le budget familial. D'autre part, il s'inscrivait dans la continuité du projet du département visant à promouvoir l'usage du numérique, un type d'outil déjà incontournable aujourd'hui mais qui s'avèrera indispensable dans les métiers de demain.



Afin de faire aboutir ce projet, un **groupe de travail** composé d'élus et de représentants du collège a été créé dès le printemps 2022. Forts d'un dossier prenant en compte tous les aspects éducatifs, techniques, financiers et réglementaires, les membres devaient recueillir l'aval de l'inspection académique, du département ainsi que des représentants des parents d'élèves du collège. Si l'académie de Normandie et les représentants des parents d'élèves ont répondu favorablement à notre projet, cela n'a pas été le cas du département.

Malgré de nombreuses recherches de solutions sur les plans techniques et juridiques (d'où le long délai d'instruction du projet), les services départementaux n'ont pas souhaité donner suite pour les raisons suivantes :

- **d'un point de vue technique**, la multiplication des connexions des tablettes impacterait trop fortement le réseau du collège et aucune solution ne leur a semblé applicable, malgré la proposition de la commune de soutenir financièrement les travaux nécessaires ;
- **d'un point de vue juridique**, le département a jugé que cette initiative, malgré toute sa pertinence et l'intention louable qu'elle porte, créerait, au sein des collèges, une inégalité qui pourrait donner lieu à des contestations juridiques.

Notre commune a donc dû renoncer à l'équipement numérique sans le soutien nécessaire du département pour mener à bien ce projet, la gestion des systèmes d'information au collège relevant de la responsabilité du département. Cette réponse s'inscrit, comme on peut le déplorer, à contrecourant des ambitions du département au regard du numérique, dont l'objectif est de permettre aux collégiens de développer des **compétences en informatique** et une **culture numérique** afin de s'intégrer pleinement dans une société devenue numérique.



Mais l'équipe municipale ne baisse pas pour autant les bras dans sa volonté de soutenir utilement la maîtrise des outils numériques par nos collégiens : elle va donc repenser son projet, et les habitants de Flamanville seront tenus au courant de futures propositions.

Rénovation énergétique

La commune a débuté en 2022 un vaste chantier de réhabilitation dans les logements communaux. Ce projet, visant à améliorer le confort des résidents tout en maîtrisant les dépenses d'énergie, touche plusieurs résidences de la commune, chacune bénéficiant de rénovations adaptées à ses besoins spécifiques.

Avec une **démarche éco-responsable**, la mairie souhaite réduire l'impact environnemental de ses bâtiments tout en répondant aux normes énergétiques actuelles.

La rénovation porte sur 44 logements situés dans différents secteurs :

Clos de la Marquise : 20 logements

- Prolongation des rives pour isolation extérieur et isolation thermique des combles.
- Isolations extérieure et intérieure.
- Remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur qui fournira l'eau chaude et pose d'un sèche-serviettes.
- Modification des volets roulants et remplacement des portes de garages et des portes entre logements et garages.
- Installation électrique du logement avec un coffret de communication et remplacement de la VMC.

Rue des Longs Champs : 11 logements

- Désamiantage et remplacement de la couverture, des châssis de toit type Velux avec des volets roulants et isolation thermique des combles.
- Isolation thermique par l'extérieur, mise en place de parement en pierres naturelles sur la façade des garages.
- Remplacement des menuiseries extérieures par des baies en PVC équipées de volets roulants électriques, remplacement des portes d'entrée des garages et des portes de services. Remplacement des verrières pour le n°20 et n°22.
- Remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur qui fournira également l'eau chaude et pose sèche serviette dans SDB.
- Réfection de l'installation électrique, remplacement de la VMC.



Rue des Longs Champs



Rue des Longs Champs

Rue des Châtaigniers : création de 7 logements

- Démolition totale de l'intérieur du bâtiment.
- Réfection de la toiture.
- Remplacement de la totalité des menuiseries extérieures et intérieures.



Rue des Châtaigniers

Rue Maurice Fortin (4 logements) et rue Théophile Viduvier (2 logements)

- Réfection des couvertures en ardoises naturelles (uniquement rue Maurice Fortin).
- Remplacement de l'isolation thermique des combles et ravalement des façades en enduit tyrolien.
- Installation d'une pompe à chaleur.
- Installation électrique revue, mise en place d'un coffret de communication et remplacement de la VMC.

Réception des travaux définitifs :

- Pour le Clos de la Marquise réalisée depuis le 26 Novembre.
- Pour Maurice Fortin et Théophile Viduvier réalisée depuis Novembre
- Pour rue des Châtaigniers et rue des Longs Champs pas avant février.

La prochaine étape des travaux sera la rénovation des logements 54 et 55 rue du Valtac. À ce jour l'avant-projet définitif pour les travaux a été validé et le début du chantier est prévu courant janvier 2025. Une information préalable sera faite aux résidents pour leur expliquer comment seront réalisés les travaux.

Nous continuerons notre politique de rénovation énergétique sur les bâtiments restants de la commune.

Le schéma directeur de mobilité active

Dans le dernier bulletin municipal, nous vous avons informés de la mise en place d'une étude sur la mobilité active à Flamanville. Ce projet, qui vise à favoriser les déplacements à pied et à vélo, avance désormais à grands pas. Actuellement, la municipalité entame la **phase 2** de ce projet, qui se déroule en trois grandes étapes.

Phase 1 : Un état des lieux a été réalisé pour mieux comprendre les besoins des habitants par le biais d'un sondage. Le bureau d'étude a également identifié les points forts et faibles des infrastructures en matière de déplacements doux.

Phase 2 : Élaboration du **schéma directeur des mobilités actives** qui fixe les grandes lignes d'aménagements et d'actions à mettre en œuvre.

Phase 3 : Les actions définies seront détaillées et planifiées pour passer rapidement à leur réalisation.

Le schéma directeur propose plusieurs axes prioritaires, traduits en **quatre engagements forts** :

- **Pacifier la commune et sécuriser les trajets des modes actifs.** Cela inclut des mesures pour réduire les conflits entre les différents types d'utilisateurs de la voirie.
- **Développer des infrastructures dédiées aux modes actifs.** Par exemple, des chemins pour les piétons et des pistes cyclables adaptées.
- **Promouvoir la mobilité active grâce à des itinéraires de loisirs et des services pratiques.**
- **Encourager le changement des habitudes de mobilité.** Par des actions concrètes, il s'agit de valoriser les modes de déplacement respectueux de l'environnement.



Les premières actions envisagées

Plusieurs projets concrets ont déjà été identifiés pour répondre à ces engagements :

- Installer des aménagements pour **ralentir la circulation et sécuriser les usagers** sur des zones fréquentées.
- Développer un **réseau continu de cheminements piétons**, reliant les différents quartiers et lieux importants de Flamanville.
- Sécuriser la D4, axe rue du château/route de Diélette, pour permettre des déplacements sûrs à pied ou à vélo.
- Créer des **itinéraires cyclables structurés**, accessibles à tous.
- Mettre en valeur le patrimoine local en identifiant et en balisant des **itinéraires de loisirs**, qui inviteront habitants et visiteurs à explorer la commune autrement.



Pourquoi ce projet est-il important ?

Favoriser la mobilité active, c'est à la fois améliorer la qualité de vie, protéger l'environnement et renforcer l'attractivité de Flamanville. Ces nouvelles infrastructures offriront des trajets sécurisés et agréables à tous les habitants.

Nous continuerons à vous tenir informés des avancées de ce projet dans les prochains bulletins municipaux.



Une étude pour la préservation de l'église

L'église de Flamanville est un monument emblématique chargé d'histoire. Construit en granit extrait des falaises voisines, cet édifice témoigne d'un savoir-faire et revêt une importance particulière pour les habitants.

Un lieu chargé d'histoire

L'histoire de l'église remonte à **Saint-Germain**, un missionnaire écossais venu évangéliser la région en 429. Selon la légende, arrivé à Diélette sur une barque en forme de roue, il aurait terrassé un monstre qui terrorisait la région, dans la grotte du Baligan. La dévotion à Saint-Germain s'est traduite par l'édification d'une première chapelle, puis d'une église à Diélette, à proximité du Mont Saint-Gilles.



Cette église étant assez loin du centre de la paroisse et du château, il fut décidé d'en construire une nouvelle, l'actuelle. Le châtelain **Hervé Basan** prévoit dans son testament un don pour édifier une nouveau bâtiment. Il meurt en 1666, sa veuve décédée en 1669, lègue également des fonds et stipule que la population locale doit bâtir ce nouvel édifice religieux.



Ce projet d'une ampleur considérable s'étend sur une année, comprenant l'extraction et la transformation du granit sur place, le transport, la construction des murs, ainsi que la réalisation des toitures. La consécration de l'église a lieu lors de la célébration de Noël en 1670.

Une architecture exceptionnelle

De plan cruciforme, l'église possède plusieurs particularités : une petite chapelle voûtée dédiée à Sainte-Barbe patronne des mineurs, un clocher-porche en forme de tour carrée, des statues de bois des XVIIe et XVIIIe siècles, des fonts baptismaux du XIIIe siècle, des vitraux consacrés à Saint-Germain dont une relique subsiste à l'intérieur de l'église, une relique de Sainte-Réparate martyre romaine du IIIe siècle. Le dallage est composé de pierres tombales anciennes, marquées de croix nimbées, ajoutant à la solennité de l'endroit.

Une étude pour préserver et restaurer l'église

Aujourd'hui, pour préserver cet édifice remarquable, la municipalité a commandé une



étude à une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) spécialisée dans la restauration du patrimoine. Cette étude comprend une estimation des travaux nécessaires, un **diagnostic complet** de l'état du bâtiment, ainsi qu'une hiérarchisation des priorités pour planifier et budgétiser les opérations de restauration. En réponse aux signalements de nombreux problèmes par les usagers, **des travaux urgents** seront entrepris pour prévenir toute dégradation supplémentaire. Ces interventions permettront de garantir la sécurité des visiteurs, et maintenir cet édifice accessible au public.

Ce projet de sauvegarde témoigne de l'engagement de la municipalité pour la préservation du patrimoine local, afin que ce lieu continue de faire partie du quotidien des habitants et de l'histoire de Flamanville.

Des travaux au Sémaphore

La municipalité s'engage activement à préserver et valoriser le patrimoine historique local, en réalisant des **travaux de restauration et d'entretien** du sémaphore du Cap de Flamanville. Situé à 85 mètres au-dessus du niveau de la mer et au bord du GR223, cet ancien sémaphore de la Marine nationale a été construit en 1867. Ce bâtiment emblématique de la côte a été restauré pour devenir en 1988 un lieu accueillant pour les randonneurs, abritant un restaurant et un gîte d'étape.

Un lieu témoin de l'histoire maritime

Ce site, avancé sur la mer, fut retenu dès 1794 pour devenir un des postes de la ligne de vigies implantées sur les côtes françaises.

Le sémaphore vit le jour en **1807** : un mât, fonctionnant par un système de poulies et de bras, y fut conçu à l'origine uniquement pour la Marine. Il permettait à ceux qui surveillaient la circulation maritime de communiquer à distance avec les bateaux.

Ses ailes pouvaient prendre jusqu'à sept positions différentes, et composer au total 343 signaux. Au milieu du XIXe siècle, on coupla au mât un télégraphe électrique, moyen de communication instantanée. La Marine avait alors acquis 440 m² de falaises.

On construisit alors le bâtiment : d'une façade de 19m, il comportait des logements pour les deux guetteurs et leurs familles, ainsi qu'une salle semi-circulaire où était implanté le mât haut de 18m. En 1923, on y ouvrit un poste de téléphone public. Puis en 1928, le mât disparut, remplacé par des antennes qui fonctionnèrent jusqu'à la mise en service du CROSS de Jobourg au début des années 70, signant la fin de l'activité de surveillance à Flamanville.

Vendu par la Marine à la commune en 1984, le sémaphore fut transformé trois ans plus tard en gîte d'étape et inauguré en 1989.



Carte postale du Sémaphore (1913)



Des travaux pour préserver le bâtiment

Consciente de la valeur patrimoniale et touristique du sémaphore, la municipalité a engagé des travaux pour **préserver ce bâtiment** et assurer la sécurité des visiteurs.

La commune a engagé des interventions visant à résoudre les problèmes de fuites liés à la vétusté du bâtiment. Parmi les travaux en cours figurent la réparation de la toiture, le remplacement de certaines huisseries et gouttières, et celui de la véranda.

Par cette démarche, la municipalité affirme son engagement en faveur de la préservation du patrimoine local. Les flamanvillais et les visiteurs pourront ainsi profiter d'un site restauré qui fait partie intégrante du paysage exceptionnel du Cap de Flamanville.

De nouveaux commerces

Le Sémaphore : un nouveau chapitre pour un lieu convivial et familial

À Flamanville, **Le Sémaphore** s'offre une nouvelle vie. Depuis quelques mois, ce lieu emblématique a été investi par Philippine Ramakars et Antoine Dauphin, un couple normand passionné et bien connu dans le monde de la restauration caennaise. Portés par un souhait de changement et l'envie de se rapprocher du Cotentin, qu'ils connaissent depuis l'enfance, s'installer au Sémaphore fut une évidence pour y construire leur projet.

Un établissement en transformation

Depuis leur arrivée en septembre, les nouveaux propriétaires ont entrepris des **travaux de rénovation** avec l'aide de la commune pour donner un nouveau souffle à cette institution de Flamanville.

Accompagnés par un architecte, les trentenaires ont pensé chaque détail avec soin : une décoration conviviale, des espaces réaménagés favorisant les échanges et le partage, ainsi qu'une cuisine plus fonctionnelle et moderne.

Un projet dans l'air du temps, dans un cadre exceptionnel

Avec cette reprise, les nouveaux propriétaires et le chef Louis Leprêtre ont l'ambition de transformer Le Sémaphore en un véritable bar à manger familial. Toutes les générations pourront s'y retrouver dans une ambiance chaleureuse, autour d'une cuisine française généreuse, privilégiant les **produits locaux** et les **circuits courts**. Un lieu de vie

transgénérationnel et populaire, accessible à tous, où l'on vient aussi bien pour un repas, un apéro ou simplement passer un bon moment, en famille ou entre amis.

Un lieu pour créer des souvenirs

Le Sémaphore ne se limitera pas à la restauration : Philippine et Antoine envisagent d'en faire un véritable espace festif. Le couple prévoit d'y organiser régulièrement des concerts, soirées à thèmes et autres événements rassembleurs pour rythmer la vie locale.

Les nouveaux gérants envisagent d'ouvrir toute l'année, avec une période 7 jours sur 7 en saison. **Ouverture prévue en avril 2025.**



Philippine Ramakars et Antoine Dauphin

Un goût d'Arménie à Flamanville : le food truck d'Armen

Depuis juin 2024, Armen Hakobyan, arrivé à Flamanville en 2019, invite la population à découvrir les saveurs authentiques de son pays natal, grâce à son **food truck «Délices d'Arménie»**. Situé sur les marchés de la région, ce projet audacieux reflète à la fois l'envie de faire découvrir les spécialités arméniennes et le souhait d'entreprendre en famille.

Un parcours marqué par la détermination

Originaire d'Arménie, Armen a quitté son pays pour construire une nouvelle vie en France, avec sa famille. Avec une volonté inébranlable et soutenu par des associations locales, il a surmonté les défis de son installation et s'est lancé dans cette aventure culinaire. Après une expérience de mécanicien dans un garage des Pieux, et aidé de son père lui-même ancien restaurateur, Armen a décidé de se lancer pour faire découvrir le **goût authentique** de la cuisine arménienne. Élaboration des recettes, achat d'un camion, validation d'une formation en hygiène alimentaire : l'investissement est important mais le pari est gagnant. Les clients sont au rendez-vous, ils goûtent, ils aiment et ils reviennent !

Les saveurs arméniennes sur les marchés

Présent sur plusieurs marchés de la région, le food truck d'Armen propose des plats aux saveurs arméniennes, facile à déguster sur le pouce : kebabs arméniens, brochettes de poulet ou porc, gatas et pakhlavas (pâtisseries sucrées).

Un succès et des projets

Grâce à son dynamisme et à la qualité de sa cuisine, Armen souhaite se développer avec notamment l'achat récent d'une remorque pour cuisiner et proposer ses spécialités dans de meilleures conditions. Outre sa présence

sur les marchés, l'entrepreneur propose également ses services pour des événements festifs privés et associatifs comme des anniversaires ou des manifestations sportives.

Où retrouver Armen et son foodtruck Les Délices d'Arménie ?

- Le mercredi à Flamanville
- Le jeudi à Cherbourg
- Le vendredi aux Pieux
- Le samedi et dimanche à Cherbourg



Armen Hakobyan

Du nouveau à la boulangerie

Depuis début septembre, la boulangerie de Flamanville a changé de visage : c'est désormais **Marie-Rose Laniepce** qui est au fournil, accompagnée d'une équipe nombreuse et motivée pour fournir à sa clientèle pains, pâtisseries et sandwiches en tous genres, du lundi au dimanche !

Avant de venir s'installer à Flamanville, Marie-Rose est riche d'un long parcours : plus de 20 ans dans le métier chez Petit Jean à Cherbourg-en Cotentin, rue des Portes où elle a d'abord appris la boulangerie, puis place Henry Gréville où elle a maîtrisé l'art de la pâtisserie aux côtés de MM. Ozouf et Legoupil, ou encore en co-gestion aux Provinces, et enfin en tant que responsable de magasin à la Saline puis aux Tourelles !

Quand elle a appris que Charlène et Thomas Richy cherchaient quelqu'un pour reprendre la boulangerie de Flamanville, Marie-Rose a sauté sur l'opportunité de gérer son propre établissement.

La boulangerie Marie-Rose ne propose que des **produits frais et réalisés maison** : il faut dire que ce sont pas moins de 13 personnes qui se relaient tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi de 6:00 à 19:30, ainsi que les samedis et dimanches matin jusqu'à 14:00. L'équipe est composée de 6 vendeuses, 1 boulanger avec un apprenti, et 1 pâtissier avec 3 apprentis.



L'équipe de la boulangerie Marie-Rose

«La Falaise» à rouvert ses portes à Diélette

L'hôtel-restaurant avait connu une période de fermeture lorsque **Cyril Laniepce** et **Mélissa Simon** avaient décidé de reprendre, avec succès, le restaurant «Le Pois Gourmand» aux Pieux. Et comme il leur semble difficile de gérer simultanément deux établissements, ils espèrent trouver pour Diélette un repreneur, qui ne s'est pas encore manifesté... mais **Cyril et Mélissa** restent ouverts aux propositions.

En attendant, l'Hôtel de la Falaise à l'abandon leur faisait mal au cœur ; ils ont donc décidé de rouvrir le restaurant pour satisfaire la demande d'une clientèle liée à l'industrie nucléaire ainsi qu'au tourisme : la situation de l'établissement, proche des liaisons maritimes avec Jersey et Guernesey et situé sur le parcours des sentiers de randonnée est en effet idéale.

Le restaurant a donc repris son activité, et c'est Mélissa qui gère la salle, aidée de Nadège Dorange et d'un apprenti, Mathieu Hamel, tandis que Julie Lengagne officie en cuisine. Toute l'équipe est donc prête à accueillir ses clients, simples particuliers ou groupes jusqu'à 50 personnes, du lundi au vendredi entre 12 et 14h, ainsi qu'entre 19h15 et 21h.



L'équipe de l'hôtel-restaurant La Falaise

Un Flamanvillais bénévole aux Jeux paralympiques

Éric Tellier, président du club de judo, a été bénévole aux Jeux paralympiques de Paris 2024, du 28 août au 8 septembre. Passionné de sport et habitué des compétitions internationales, il a saisi cette opportunité de vivre une aventure humaine et sportive exceptionnelle.

Une candidature anticipée

Pour devenir bénévole, Éric a dû anticiper. Plus d'un an avant les Jeux, il a rempli un long questionnaire pour candidater. Ce processus comprenait également une vérification de son casier judiciaire, une étape obligatoire pour assurer la sécurité de l'événement. Après plusieurs mois d'attente, sa candidature a finalement été acceptée.



Des missions variées et enrichissantes

Éric a participé à l'accueil des spectateurs au Palais omnisports de Bercy, où se tenaient les épreuves de basket fauteuil. Ses tâches incluaient la gestion des files d'attente, le contrôle des billets, l'orientation des spectateurs et l'accueil des personnes à mobilité réduite. Il a aussi aidé à sécuriser les sorties du public après les matchs. Avant les Jeux, il a suivi une formation pour se préparer à ces missions variées.

Une ambiance solidaire

L'ambiance entre les bénévoles et les athlètes a été marquée par la convivialité et la solidarité. Parmi les 690 bénévoles mobilisés, dont 250 dédiés à l'accueil, étaient inscrites des personnes venues des quatre coins du monde, valides ou en situation de handicap. Cette mixité a favorisé des échanges culturels riches et une forte cohésion d'équipe.

La solidarité ne se limite pas aux bénévoles. Entre les athlètes paralympiques, Éric a remarqué une **entraide sincère et spontanée**, sur le terrain comme en dehors. Cet esprit de camaraderie offrait un exemple inspirant, soulignant les valeurs fondamentales du sport.

Des moments partagés et mémorables

Pendant ses temps libres, Éric a pu être spectateur de plusieurs compétitions avec son épouse Catherine. Ensemble, ils ont assisté à des épreuves de tir à l'arc, triathlon, basket fauteuil et, bien sûr, de judo.

Malgré des horaires intenses, de 15h30 à minuit, Éric retient surtout la **richesse humaine** et l'organisation rigoureuse de l'événement. Les bénévoles participaient à une réunion quotidienne pour ajuster les missions et garantir le bon déroulement des événements.



Un moment fort pour lui a été de poser avec l'équipe féminine néerlandaise lors de la remise de la médaille d'or devant 12 000 spectateurs.

En plus des souvenirs, Éric est rentré avec des cadeaux symboliques : tenues officielles, chapeau aux couleurs des Jeux paralympiques. De retour à Flamanville, il garde en mémoire une expérience enrichissante, humaine et sportive exceptionnelle et envisage même de participer à d'autres événements similaires.

Wild Trail Flamanville : un premier cross réussi

L'association Wild Trail Flamanville a organisé son tout premier cross le dimanche 17 novembre 2024 dans le parc du château de Flamanville. Cette première édition a rencontré un grand succès avec **501 participants**, marcheurs et coureurs confondus. Les organisateurs se disent très satisfaits de cette première édition.

En plus de fédérer les coureurs, cet événement avait une vocation solidaire. Il a permis de collecter 1806,5€ au profit du **Téléthon**, un montant qui sera complété par les inscriptions en ligne.

De nombreux bénévoles ont contribué à la réussite de ce cross en apportant leur soutien logistique et organisationnel. Un village accueillait les participants et visiteurs, avec des stands de restauration et des partenaires locaux. L'APE de l'école Jules Ferry s'est également associée à l'événement en vendant des crêpes, pour le plaisir des petits et grands.

La journée a été rythmée par les différentes courses, suivies de remises de récompenses. La présence exceptionnelle de deux **relayers de la flamme olympique**, Valérie Bigot et Nicolas Marseille, a enchanté le public. Ces derniers ont partagé leur expérience unique et accepté de poser en photo avec les visiteurs, permettant à chacun d'endosser le rôle de porteur de la torche olympique, le temps d'un instant.



L'association en quelques mots

Créée pour rassembler les coureurs des CNPE de Flamanville et les habitants de la commune et des environs, Wild Trail Flamanville fédère aujourd'hui une soixantaine d'adhérents. L'objectif est de proposer des sorties en groupe, le midi ou en soirée, et de participer ensemble à des événements locaux le week-end.

Les parcours des adhérents s'étendent des sentiers vallonnés du bois de Flamanville aux chemins escarpés du GR223, en passant par la nouvelle piste d'athlétisme de la commune pour des entraînements spécifiques.

Le bureau de l'association

- Kenny Benard : Président
- David Cottebrune : Vice-président
- Aurélie Duthoit-Boulay : Trésorière
- Thomas Le-Royer : Vice-trésorier
- Ingrid Richard : Secrétaire
- Membres : Mioara Achelaritei, Nicolas Marseille, Paul Boulay, Vincent Drouart, Rémi Lebarbier

L'association prévoit de revoir sa charte graphique, en troquant ses couleurs noir et orange pour un design plus « vert », en lien avec son esprit nature. Pour 2025, le choix d'un nouvel événement est en réflexion : une seconde édition du cross ou un format différent.

Le premier cross est un bel exemple de ce que Wild Trail Flamanville peut offrir à la commune : sport, partage et solidarité. Une belle aventure qui promet encore de **beaux moments à venir**.



JANVIER

Jeudi 16 | 20h30

Concert : Aïda

Le Rafiot

Plongez dans l'univers singulier de Maïa Barouh, artiste franco-japonaise.

Ce concert vous est proposé dans le cadre du dispositif "La Manche met les Villes en Scène".

Plein tarif : 9€, tarif réduit : 4€, sur réservation au 02 33 03 10 30

Vendredi 24 | dès 19h

Soirée Scène locale

Le Rafiot

Soirée musicale avec des groupes locaux et une buvette tenue par le ROC.

Gratuit, tout public, sans réservation.

Vendredi 31 | 20h30

New Ballet Dance Show

Le Rafiot

Originalité, humour et esthétisme : quand la danse classique rencontre la musique pop.

Gratuit, sur réservation



Samedi 18 | 10h30

Cérémonie des vœux

Le Rafiot

Monsieur le Maire a le plaisir d'inviter les Flamanvillais à la traditionnelle cérémonie des vœux, un moment de convivialité et de partage pour débiter ensemble cette nouvelle année. Ce sera l'occasion de présenter les vœux de la municipalité à la population, mais également de dévoiler les projets et événements qui viendront rythmer 2025.

À cette occasion, la municipalité inaugurera le **trptyque de Lucien Goubert** récemment acquis par la commune. Après avoir bénéficié d'une restauration minutieuse, cette oeuvre sera présentée pour la première fois au public.



FÉVRIER

Vendredi 7 | 20h30

Racontez Moi Haydn

Le Rafiot

Le Trio Ernest et la comédienne Dominique Reymond sont réunis pour une immersion dans l'univers de Joseph Haydn.

Gratuit, sur réservation



© Bernard Martinez

Mercredi 12 | 14h00

Atelier peinture

Bibliothèque de Flamanville

Atelier animé par l'artiste Marie Lechanoine pour adultes et adolescents.

Participation gratuite, sans inscription. Matériel fourni, aucun niveau préalable requis.

Mercredi 12 | 20h

Cinéma : Chasse gardée

Le Rafiot

Entre nouveaux voisins, citadins et ruraux, la guerre est déclarée et tous les coups sont permis !

Gratuit, sans réservation, dès 10 ans.



Mercredi 26 | 20h

Cinéma : Les Petites Victoires

Le Rafiot

Un sexagénaire décide d'enfin apprendre à lire et à écrire et retourne à l'école. L'institutrice n'est autre que la maire du petit village.

Gratuit, sans réservation, dès 8 ans.



MARS

Samedi 1 | 20h et dimanche 2 | 15h

Les Brumes de Manchester

Le Rafiot

Une pièce policière dont l'intrigue se déroule dans les années 50 à Manchester.

Gratuit, sur réservation



Journée internationale des droits des femmes

Vendredi 7 | 20h30

Laissez-moi parler !

Le Rafiot

Halima Hamdane, conteuse marocaine, vous invite pour un voyage à travers les destins croisés de femmes, inspiré des "Mille et une nuits".

Gratuit, sur réservation



Samedi 8 | 15h

À nos Sœurs d'Ici et d'Ailleurs

Bibliothèque de Flamanville

Yolaine Madani et Marie-Paule Manac'h vous feront découvrir des récits inspirants, empreints de sagesse et de tendresse.

Gratuit, sur réservation

Jeudi 8 août | 10h00

Cinéma : La Tresse

Le Rafiot

Suivez les destins de femmes de 3 continents différents, unies par une force commune.

Gratuit, sans réservation, dès 12 ans.



Février → Avril

Exposition : Grâce à elles

Bibliothèque de Flamanville

60 affiches- portraits de Sophie Degano sur l'engagement des femmes dans l'histoire, avec le concours de la Bibliothèque départementale.

MARS

Flamanville fête l'Irlande

Cette année, pour la Saint-Patrick, Flamanville vous invite à une série de concerts qui célèbre la richesse et la diversité de la musique irlandaise.

Vendredi 14 | 20h30
Concert : Gaelic Club

Le Rafiot

Ce groupe vous propose une soirée de musique traditionnelle irlandaise avec flûtes, guitare, bodhran et concertina.

Initiation aux danses des bals traditionnels celtes vendredi 14 mars à 18h30 au Rafiot.

Gratuit, tout public, buvette, sur réservation

Samedi 15 | 20h30
Concert : Sleepy Magui

Le Rafiot

Sleepy Magui, un groupe cherbourgeois, vous offrira une soirée énergique aux airs de pub irlandais.

Initiation aux danses des bals traditionnels celtes samedi 15 mars à 14h au Rafiot.

Gratuit, tout public, buvette, sur réservation

Dimanche 16 | 15h
Concert : McDonnell Trio

Le Rafiot

Le trio McDonnell vous fera découvrir l'essence des ballades irlandaises, accompagné par Mathilde Rio, danseuse bretonne passionnée de danse irlandaise.

Gratuit, tout public, sur réservation



Mercredi 19 | 14h00
Atelier peinture
Bibliothèque de Flamanville

Atelier animé par l'artiste Marie Lechanoine pour adultes et adolescents.

Participation gratuite, sans inscription. Matériel fourni, aucun niveau préalable requis.



AVRIL
Mercredi 2 | 15h00
M. Ribouldingue

Le Rafiot

Plongez dans l'univers magique de Monsieur Ribouldingue : un spectacle féérique pour toute la famille !

Gratuit, sur réservation



Vendredi 4 | 20h30
Concert : Débuts
Le Rafiot

De Sting à Janis Joplin : redécouvrez les chansons qui ont marqué nos vies !

Gratuit, sur réservation



© M C Nevoux-Valognes

INFOS PRATIQUES

Réservation des places pour les événements

Pour les événements incluant la mention "sur réservation", vous pouvez réserver en ligne : www.flamanville.fr



Il est également possible de réserver par téléphone au 02 33 52 60 07.

Nouveauté à la bibliothèque

CULTURE

La gratuité pour tous, une richesse pour chacun

Lieu culturel de proximité, la bibliothèque contribue aux loisirs, à l'information et à l'éducation de la population. Source de plaisir et de connaissance mais également de liberté, lire permet à chacun, dès le plus jeune âge, d'ouvrir le champ des possibles et de construire son avenir. Conscient de ces enjeux majeurs, le conseil municipal a décidé le 05 décembre 2024 de voter la gratuité totale de ses services pour les rendre **accessibles à tous les publics**.

L'inscription gratuite, déjà proposée aux mineurs, a donc été étendue aux adultes qui devaient s'acquitter de 5€. Cette décision renforce la bibliothèque dans ses missions de service public, et marque la volonté de la commune d'offrir à tous un **égal accès à la lecture et la culture**. Une invitation pour inciter le plus grand nombre à profiter d'une offre riche de livres, magazines, ressources numériques de la Bibliothèque départementale, sans déboursier un centime.

INFOS PRATIQUES



Ouverte à tous, la bibliothèque vous accueille toute l'année. L'entrée est libre pour consulter des documents, Internet et participer aux animations proposées.

Horaires :

- Mardi et vendredi : 16h -18h
- Mercredi et samedi : 9h30 - 12h et 14h - 17h

Catalogue en ligne, informations pratiques et agenda : bibliotheque.flamanville.fr

Maison des associations
39 rue du château, 50340 Flamanville
02 33 52 60 07
bibliotheque@flamanville.fr



LA COMMUNE EN CHIFFRES

depuis le 1er janvier 2024



22 naissances



38 décès



11 mariages
et PACS



107 nouveaux inscrits
sur liste électorale